ART. 20 N° 114

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2014

		PLFSS POUR 2015 - (N° 2361)	
Commission			
Gouvernement			
Adopté	•	•	
		AMENDEMENT	N º 114
M. Bapt, rappo	rteur au nom c	présenté par le la commission des affaires sociales (rece	ettes et équilibre général)
À la première ph	rase du V de l'	alinéa 16, après le mot :	
« régimes »,			
insérer les mots :			
« de sécurité soci	iale ».		

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.